

Le 03 octobre 2024

À Ferrières-en-Brie, EpaMarne révèle au grand public les Prairies du Bel Air

En Seine-et-Marne, les aménageurs EpaMarne-EpaFrance inaugurent un vaste espace favorable à la biodiversité, ouvert à tous. À Ferrières-en-Brie, une friche agricole de 5,2 hectares a ainsi été enrichie et retravaillée pour accueillir un écosystème propice à l'épanouissement de la faune et de la flore. Les élus, accompagnés du Conseil municipal des enfants de Ferrières-en-Brie, se sont donnés rendez-vous mercredi 2 octobre lors d'une promenade inaugurale.

À Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne), EpaMarne vient de présenter aux élus et parties prenantes du territoire les Prairies du Bel Air, sa dernière réalisation initiée en compensation de l'aménagement de la ZAC du Parc du Bel Air. Sur une portion de celle-ci, l'aménageur public s'est engagé dans la création d'un espace de préservation de la biodiversité sur une friche agricole. L'équipement public a été réalisé par EpaMarne, en qualité d'aménageur, pour le compte de la commune. Le bon déroulement de cette opération rappelle à la fois les engagements de l'établissement public envers le bien-être des habitants et le respect du patrimoine naturel, et bien entendu la qualité de la réalisation.



EpaMarne recrée des milieux naturels pérennes

Le site, étendu sur 5,2 ha, allie tant des friches préservées (apparues spontanément au cours de la déprise agricole) que des espaces replantés d'essences indigènes. Parmi ces enrichissements, EpaMarne a constitué une ceinture de haies, basses ou denses, qui maintient la parcelle à l'abri des activités humaines voisines et offre un refuge et un garde-manger à la faune. À l'extrémité de celle-ci, l'établissement public d'aménagement a fait appel à un écologue pour recréer une prairie rase et une prairie à tendance humide, composée d'espèces végétales locales.

L'allée centrale, la prairie rase, les friches préservées ainsi que la prairie de fauche bénéficient d'une gestion adaptée. Cette responsabilité, confiée à la Communauté d'agglomération Marne et Gondoire, prévoit une à plusieurs fauches par an en fonction des besoins écologiques de chacune des composantes de la zone de préservation.

Les Prairies du Bel Air présentent un réel intérêt pour la diversité biologique du secteur. En effet, elles jouxtent le parc du château de Ferrières et sa forêt régionale, se connectant ainsi aux bois voisins et à l'étang de la Taffarette. La trame verte joue alors pleinement son rôle de couloir entre les milieux.



Observer le développement d'un écosystème avec pédagogie

Le Conseil municipal des enfants de Ferrières-en-Brie a été associé à l'inauguration des Prairies du Bel Air. Celles-ci nourrissent aussi une approche pédagogique, en raison notamment de leur localisation, juste à côté de la Maison de la Nature. Ce lieu est en effet dédié à la sensibilisation du jeune public pour la protection de l'environnement et à l'enseignement de pratiques durables (recyclage de déchets, travaux manuels et permaculture). Procédant de cette même logique éducative, EpaMarne a créé un sentier balisé pour observer la faune et la flore sans perturber leur développement. Il est agrémenté de panneaux pédagogiques qui expliquent au grand public les apports environnementaux du nouveau lieu de préservation ainsi que le fonctionnement de son écosystème.

La concentration de milieux complémentaires favorise l'émergence d'un écosystème propice à l'épanouissement d'espèces locales. Grenouilles, criquets, coléoptères, passereaux, rapaces ou petits mammifères sont attendus pour coloniser la parcelle. Parmi eux, deux espèces sont facilement observables : la grenouille verte et le bruant jaune. Pour préserver le quotidien des espèces nocturnes telles que les chauves-souris, le site ne sera pas éclairé.



« Nous sommes très fiers de ce nouvel espace ouvert à tous qui s'inscrit dans une séquence environnementale que nous appliquons à tous nos projets : éviter, réduire, compenser. Nous avons réalisé un véritable travail de génie écologique en sélectionnant des essences végétales adaptées au site pour préserver cet écrin de biodiversité. Situées à proximité de la Maison de la Nature, ces prairies renforcent nos actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux et donnent sens à notre mission d'aménageur responsable. »

Laurent Girometti

Directeur général EpaMarne-EpaFrance

Alors que le développement du territoire se poursuit, EpaMarne-EpaFrance sont fermement engagés pour conjuguer avec intelligence aménagement urbain et préservation de la biodiversité. La création de milieux naturels est une mission particulière pour un aménageur public. Elle nécessite de l'expertise et de la technicité : réflexions, études d'impact, retours d'expérience. Cet équilibre tient une place centrale dans l'élaboration de chaque projet porté par les établissements. À l'image des nouvelles Prairies du Bel Air, il permet *in fine* de produire des résultats concrets en faveur d'une ville durable dans laquelle l'environnement s'intègre.

À propos des établissements publics EpaMarne-EpaFrance

Les établissements publics EpaMarne et EpaFrance sont susceptibles d'intervenir, pour leur compte, celui de l'État ou celui des collectivités, pour définir les grandes lignes de l'urbanisation de 300 km² (44 communes) répartis entre la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne. Ce territoire se distingue par sa polycentralité et la variété de ses paysages. Aménageurs-pionniers, membres de l'association BBKA depuis 2016, les deux Epa ont adopté une démarche en faveur de l'épanouissement de la ville par une politique environnementale engagée. Ils convainquent promoteurs et investisseurs de réaliser, sur des fonciers sécurisés, des programmes selon une approche centrée sur l'habitant et son bien-être global ainsi que l'attractivité des lieux auprès des entreprises et des enseignes. Les établissements financent en fonds propres tous les équipements publics qui complètent les programmes urbains. Actuellement, 40 opérations d'aménagement sont actives sur leur périmètre d'intervention.

Contacts presse

Treize Cent Treize

Relations presse et médias EpaMarne-EpaFrance

Tél. 01 53 17 97 13

Aurélien Caron, Vincent Alour et Alain N'Dong

Presse_EpaMarneEpaFrance@treizecenttreize.fr